



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL**SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tenue par moyen technologique. Dans la situation de pandémie de la COVID-19, la présente séance est tenue sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 émis par le gouvernement le 2 octobre 2020 et publié dans la Gazette Officielle du Québec, 8 octobre 2020, 152^e année, no 41A.

Lors de cette séance, sont présents :

Mme le Maire, Paola Hawa
Mme la conseillère Dana Chevalier
Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Tom Broad, Yvan Labelle et Denis Gignac

M. le directeur général, Martin Bonhomme.

M. le trésorier, Michael Finnerty.

Mme le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance, à ce titre, elle demande, pour chacun des points à l'ordre du jour, à un conseiller de proposer et à un autre d'appuyer.

M. Martin Bonhomme agit comme secrétaire de la présente séance, à ce titre, il fait la lecture du titre et de chaque résolu des points à l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

07-182-21	Ouverture de la séance
------------------	-------------------------------

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'ouvrir la séance ordinaire du 5 juillet 2021. Il est 18 h 36

Adoptée à l'unanimité.

07-183-21 Ordre du jour

L'ordre du jour est modifié de la façon suivante :

- L'ajout de la résolution pour l'embauche d'une technicienne juridique;
- Les titres des résolutions 07-202-21 et 07-203-21 respectivement l'avis de motion et l'adoption du projet de règlement 769-7

Il est proposé par Ryan Young

Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

07-182-21 Ouverture de la séance

07-183-21 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes

3. Adoption de procès-verbaux du conseil

07-184-21 Adoption de procès-verbaux

4. Patrouille municipale

07-185-21 Demande de fermeture de rues -activités « Cours -
dons» de l'école Bout-de-l'Isle

5. Développement communautaire

07-186-21 Préparation plans et devis aménagement du Parc
Claude-Robillard

07-187-21 Occupation du domaine public parc Lalonde
spectacles été 2021.

07-188-21 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité
ferroviaire

6. Urbanisme

6.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation
d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de
permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan
d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

07-189-21 PIIA 204-206 rue Sainte-Anne

07-190-21 PIIA 41-43 Montée Sainte-Marie

6.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains
de jeux ou d'espaces naturels

6.3. Autres sujets

07-191-21 Nomination d'un nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

7. Services techniques

7.1. Conclusion de contrats

07-192-21 Rejet de l'appel d'offres public - Travaux de réaménagement de l'intersection des rues Meloche et Perrier

07-193-21 Octroi de contrat - Travaux d'infrastructure rue Aumais

07-194-21 Rejet de l'appel d'offres public – Construction d'une dalle de béton pour l'aménagement d'une patinoire permanente au 300 rue Cypihot «Parc Aumais» 2021

7.2. Autorisation de dépenses

07-195-21 Déneigement quartier Nord Hiver 2021-2022

7.3. Acceptation de plans

7.4. Réception de travaux

7.5. Autres sujets

8. Environnement

9. Développement économique et touristique

10. Finances

10.1. Dons / promotions / aides financières

07-196-21 Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue

10.2. Autres sujets

07-197-21 Adoption des comptes

11. Administration et greffe

11.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

11.2. Opérations Immobilières

11.3. Autres sujets

07-198-21 Entérinement des décisions prises depuis le 14 juin 2021 relatives à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire

07-199-21 Approbation des états financiers de la Société de Développement commercial (SDC) au 31 décembre 2020

12. Ressources humaines

12.1. Contrats et ententes

07-200-21 Permanence -Service des travaux publics

07-201-21 Embauche d'une technicienne juridique

12.2. Autres sujets

13. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

07-202-21 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 769-7 modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement pour modifier l'Annexe B du règlement 769-1 afin d'y inclure la rue Frédéric-Back de l'annexe A du règlement 769-7

07-203-21 Adoption du projet de règlement 769-7 modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement pour modifier l'Annexe B du règlement 769-1 afin d'y inclure la rue Frédéric-Back de l'Annexe A du règlement 769-7

14. Dépôt de documents**15. Levée de la séance**

07-204-21 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Considérant la tenue de la séance sans la présence du public, par moyen technologique, les citoyens avaient jusqu'à 16 h pour soumettre leurs questions par courriel.

Nous avons reçu deux questions d'une intervenante qui ont été lues entre 18 h 38 et 18 h 40. Les citoyens peuvent prendre connaissance des réponses via l'enregistrement audiovisuel de la séance, disponible dans les jours qui suivent la présente séance, sur le site internet de la Ville.

La principale question ou commentaire formulé par courriel se résume comme suit :

	Résumé de l'objet principal de l'intervention
1 ^{ère} Intervenante Résidente de Sainte- Anne-de- Bellevue	<p>Question 1: Serait-il possible de voir à un meilleur entretien de la piste cyclable, en effet sur L'anse a l'orme très sale dans la section avant Kirkland en direction sud. Et près de l'arboretum dans la montée vers l'ouest des branches à la hauteur du visage. Merci</p> <p>Question 2: Prévoyez-vous comme plusieurs villes le font déjà donner une subvention pour l'installation d'une borne de recharge automobile à domicile?</p> <p>Merci</p>

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

07-184-21	Adoption de procès-verbaux
------------------	-----------------------------------

ATTENDU QUE le greffier adjoint a préparé les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021 et la séance extraordinaire du 21 juin 2021;

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par le greffier adjoint de la ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. PATROUILLE MUNICIPALE

07-185-21	Demande de fermeture de rues -activités « Cours -dons» de l'école Bout-de-l'Isle
------------------	---

ATTENDU QUE l'activité Cours-dons de l'école du Bout-de-l'Isle se tiendra le 6 octobre 2021, ou sera remis au jeudi 7 octobre 2021 en cas de pluie intense

ATTENDU QUE la course à pied se tiendra sur la rue Vallée et la rue Meloche;

ATTENDU la demande de l'école du Bout-de-l'Isle afin d'obtenir le soutien de la Patrouille municipale pour la sécurité des enfants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser la fermeture de la rue Vallée et de la rue Meloche le 6 octobre 2021 afin de permettre la tenue de l'activité « Cours-dons » par l'école du Bout-de-l'Isle en plus de fournir le soutien de la Patrouille municipale lors de l'évènement.

Adoptée à l'unanimité.

5. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

07-186-21	Préparation plans et devis aménagement du Parc Claude-Robillard
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville a adopté le Programme Triennal d'Immobilisation (PTI) pour les années 2021-2022-2023.;

ATTENDU QUE les travaux d'aménagement phase I du parc Claude-Robillard sont prévus en 2022;

4438

ATTENDU QUE la ville a retenu au préalable les services de la firme Provencher-Roy en avril 2020 et cette dernière n'est plus en mesure d'exécuter le mandat;

ATTENDU QUE la Ville doit procéder à la préparation des plans et devis en 2021 pour la réalisation des travaux en 2022.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Tom Broad

De retenir les services de la firme BC2 pour la préparation des plans et devis pour les travaux d'aménagement (phase I) du parc Claude-Robillard au montant de 24 719,63 \$

D'autoriser la dépense nette de 22 572,31 \$ à même le poste budgétaire 02-191-00-522 du fonds général,

D'autoriser l'octroi des crédits budgétaires de 22 572,31\$ au surplus non affecté au 31 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

07-187-21	Occupation du domaine public parc Lalonde spectacles été 2021.
------------------	---

ATTENDU QUE les spectacles présentés par la Ville et la SDC se tiennent les samedis de 17 h à 20 h 30 du 3 juillet au 4 septembre 2021 dans le parc Lalonde;

ATTENDU QUE la Ville autorise et encourage les activités de la SDC qui se tiennent sur le domaine public ;

ATTENDU QUE la Ville souhaite que le déroulement des spectacles de la SDC s'effectue en harmonie avec les activités des propriétaires fonciers avoisinants ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la tenue des spectacles de la SDC les samedis du 3 juillet au 4 septembre 2021 dans le parc Lalonde sous réserve des conditions suivantes :

4439

- Le respect des consignes sanitaires recommandées par le gouvernement du Québec et/ou la Santé publique du Québec;
- La fermeture de la rue Lalonde les samedis du 3 juillet au 4 septembre 2021 entre 15h00 et 21h00, si requis;
- Le maintien d'un accès sécuritaire au stationnement et à l'allée pour livraison du restaurant Basile;
- La ville peut modifier ou annuler la tenue des spectacles s'il y a des plaintes;
- Le paiement des frais pour l'occupation du domaine public, conformément à la réglementation en vigueur, soit un montant de 487,00 \$
- Fournir à la ville une preuve d'assurance en responsabilité civile minimale de 2 M\$.

De créditer les frais de 487,00 \$ pour l'occupation du domaine public, dans le cadre de la relance des activités commerciales de la SDC pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité.

07-188-21	Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire
------------------	---

ATTENDU QUE **La Semaine de la sécurité ferroviaire** aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021.

ATTENDU QU' il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

ATTENDU QU' Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

ATTENDU QU' Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Francis Juneau

D'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

6. URBANISME**6.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)****07-189-21 PIIA 204-206 rue Sainte-Anne**

- ATTENDU QUE le propriétaire du bâtiment situé au 204-206 rue Sainte-Anne a déposé une demande de permis de rénovation pour le remplacement de fenêtres
- ATTENDU QUE le bâtiment est situé dans un secteur assujetti au *Règlement numéro 798 sur les PIIA*;
- ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a évalué la demande lors de sa rencontre du 16 juin 2021 et est en faveur du projet;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver la demande de PIIA, pour l'immeuble situé au 204-206 rue Sainte-Anne pour le remplacement de fenêtres

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Denis Gignac

D'entériner la recommandation du CCU datée du 16 juin 2021

D'approuver la demande de PIIA pour l'immeuble situé au 204-206 rue Sainte-Anne pour le remplacement de fenêtres existantes par des fenêtres du même type, style et dimension que les fenêtres actuelles en PVC de couleur «brun commercial».

Adoptée à l'unanimité.

07-190-21 PIIA 41-43 Montée Sainte-Marie

- ATTENDU QUE le propriétaire du bâtiment situé au 41-43 Montée Sainte-Marie a déposé une demande de permis de rénovation pour le remplacement de fenêtres
- ATTENDU QUE le bâtiment est situé dans un secteur assujetti au *Règlement numéro 798 sur les PIIA*;
- ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a évalué la demande lors de sa rencontre du 16 juin 2021 et est en faveur du projet;

4441

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver la demande de PIIA, pour l'immeuble situé au 41-43 Montée Sainte-Marie pour le remplacement de fenêtres

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Denis Gignac

D'entériner la recommandation du CCU datée du 16 juin 2021

D'approuver la demande de PIIA pour l'immeuble situé au 41-43 Montée Sainte-Marie pour le projet de remplacement des fenêtres existantes de couleur brun foncé par des fenêtres aluminium en PVC blanc.

Adoptée à l'unanimité.

**6.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À
DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE
JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.3. AUTRES SUJETS

07-191-21	Nomination d'un nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
------------------	---

ATTENDU QUE Madame Dana Chevalier a soumis sa candidature au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 29 juin 2021;

ATTENDU QUE le *Règlement 704-6 modifiant le Règlement numéro 704 afin d'augmenter le nombre de membres composant le comité consultatif d'urbanisme en augmentant le nombre de membres du conseil municipal* est adopté le 7 décembre 2020;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a accepté la candidature Madame Dana Chevalier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé Denis Gignac
Appuyé par Tom Broad

De nommer Madame Dana Chevalier membre du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat allant jusqu'au 31 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité.

7. SERVICES TECHNIQUES

7.1. CONCLUSION DE CONTRATS

07-192-21	Rejet de l'appel d'offres public - Travaux de réaménagement de l'intersection des rues Meloche et Perrier
------------------	--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'hôtel de ville le 26 mai 2021 ;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions reçues, le prix soumissionné par le plus bas soumissionnaire est plus élevé que les crédits octroyés pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Denis Gignac

De rejeter les soumissions reçues pour dépassement de crédits octroyés pour le projet de réaménagement de l'intersection des rues Meloche et Perrier.

Adoptée à l'unanimité.

07-193-21	Octroi de contrat - Travaux d'infrastructure rue Aumais
------------------	--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'hôtel de ville le 17 juin 2021 ;

ATTENDU la recommandation du 21 juin 2021 de la chargée de projet madame Chantal Larivière de la firme *Startec*, à l'effet d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, L3B, au montant de 3 482 049,61 taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Denis Gignac

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie L3B inc. pour les travaux de reconstruction des rues Aumais (de Tremblay à Aumais) et Cypihot (de Aumais à Leslie Dowker), au montant de 3 482 049,61 \$, taxes incluses.

D'autoriser la dépense nette de 3 179 575,42 \$ taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 825, approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 18 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

07-194-21	Rejet de l'appel d'offres public – Construction d'une dalle de béton pour l'aménagement d'une patinoire permanente au 300 rue Cypihot «Parc Aumais» 2021
------------------	---

ATTENDUE QUE la Ville a prévu au Programme Triennal d'Immobilisation PTI 2021-2022-2023 l'aménagement 4 saisons en 2021 d'une patinoire permanente au parc Aumais

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'hôtel de ville le 28 juin 2021

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions reçues, le prix soumissionné par le plus bas soumissionnaire est plus élevé que les crédits octroyés pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

De rejeter les soumissions reçues pour dépassement de crédits octroyés pour le projet;

De réviser la conception technique de la dalle de béton pour l'aménagement de la patinoire extérieure;

De procéder à un nouvel appel d'offres public, suite à la révision de la conception technique pour la construction de la dalle de béton pour l'aménagement d'une patinoire extérieure au parc Aumais

Adoptée à l'unanimité

7.2. AUTORISATION DE DÉPENSES

07-195-21	Déneigement quartier Nord Hiver 2021-2022
------------------	--

ATTENDU QUE le déneigement est un service de base et essentiel offert aux citoyens et aux commerçants de la rue Sainte-Anne ;

ATTENDU QUE le contrat pour l'hiver 2020-2021 est venu à échéance à la fin de l'hiver 2021 ;

ATTENDU QUE la Ville étudie la possibilité d'effectuer en régie dans le quartier le déneigement dans les années futures ;

ATTENDU QUE l'achat d'équipement n'est pas prévu au budget 2021 ;

ATTENDU QUE le projet d'effectuer le déneigement en régie sera étudié lors de la préparation budgétaire 2022, soit à l'automne 2021

ATTENDU QUE si le projet est accepté au budget 2022, le déneigement du secteur Nord en régie pourrait être mis en place pour l'hiver 2022-2023

ATTENDU QUE l'appel d'offres vise un contrat de sous-traitance pour une durée d'un an avec deux années d'option ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Chef de division Travaux publics de procéder à un appel d'offres public pour le déneigement du quartier Nord pour l'hiver 2021-2022 pour un contrat d'une durée d'un an avec deux années d'option.

Adoptée à l'unanimité.

7.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.5. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

10. FINANCES

10.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

07-196-21	Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue
------------------	--

ATTENDU QUE cette autorisation est dans l'optique de l'atteinte des objectifs du plan de la Ville « Vers un avenir durable 2012-2020 »;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'acquisition et l'installation de 3 bornes de recharge dans 3 parcs de stationnement différents de la Ville au cours des 5 dernières années;

ATTENDU QUE la Ville veut procéder à l'acquisition de bornes de recharge sur rue afin de bonifier l'offre de service du réseau de bornes de recharge de la ville, particulièrement au centre-ville

4445

ATTENDU QUE la Ville souhaite offrir son soutien aux automobilistes qui font le choix de rouler à l'électricité pour ainsi promouvoir le principe du développement durable et favoriser les choix écoresponsables sur son territoire;

ATTENDU la recommandation du directeur général de soumettre une demande dans le cadre du programme de subvention pour l'installation de bornes de recharges sur rue

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Denis Gignac

D'autoriser l'administration municipale à soumettre une demande de subvention dans le cadre du programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rues

Que la ville de Sainte-Anne-Bellevue s'engage à respecter les engagements de la municipalité dudit programme une fois que la ville reçoive une lettre d'acceptation de la subvention pour son projet;

D'autoriser le directeur général à signer l'entente de partenariat entre Hydro-Québec et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue permettant le déploiement de bornes de recharge sur rue pour véhicules électriques dans le cadre dudit programme de subvention

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents connexes d'autorisation pour et au nom de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

10.2.

AUTRES SUJETS

07-197-21

Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'approuver le paiement des comptes suivants :

- Journal des déboursés en date du 15 juin au 6 juillet 2021;
432 019.84 \$
- Liste des comptes fournisseurs en date du 30 juin 2021;
4 366 440.60 \$

Total :

4 798 460. 44 \$

- Masse salariale (brut) incluant celle des élus du 29 mai au 18 juin 2021;
137 397.16 \$

Adoptée à l'unanimité.

11. ADMINISTRATION ET GREFFE**11.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.3. AUTRES SUJETS

07-198-21	Entérinement des décisions prises depuis le 14 juin 2021 relatives à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire
------------------	--

ATTENDU QUE la déclaration de l'état d'urgence sanitaire a mené à une série de décisions que l'administration a dû prendre promptement pour assurer la santé et sécurité des citoyens et des employés de la Ville;

ATTENDU QUE d'autres décisions ont eu lieu en lien avec la déclaration de l'état d'urgence sanitaire depuis le 14 juin 2021

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Dana Chevalier

De valider et d'entériner les décisions prises par l'administration depuis le 14 juin 2021 qui sont jointes en Annexe « A » à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

07-199-21	Approbation des états financiers de la Société de Développement commercial (SDC) au 31 décembre 2020
------------------	---

ATTENDU QUE selon l'article 30 du Règlement numéro 771 sur la Société de développement commercial (SDC) doit présenter ses états financiers lors de son assemblée générale annuelle;

ATTENDU QUE selon l'article 45 du règlement numéro 771, les administrateurs se doivent de transmettre des états financiers conformes à la Ville sur une base annuelle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Tom Broad
Appuyé par Francis Juneau

D'approuver les états financiers de la Société de développement commercial (SDC) au 31 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

12. RESSOURCES HUMAINES**12.1. CONTRATS ET ENTENTES****07-200-21 Permanence -Service des travaux publics**

ATTENDU QU' un poste permanent doit être comblé à la suite du départ à la retraite d'un employé permanent col bleu ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'embauche, à titre d'employé permanent au service des travaux publics, de la personne suivante :

Nom	Poste	Période visée	Salaire	Code budgétaire
Jean-François Ménard	Col bleu permanent groupe 3	À partir du 6 juillet 2021	Selon convention collective	02-320-00-143

Les conditions de travail de ce col bleu sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301), en vigueur.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de la personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

07-201-21 Embauche d'une technicienne juridique

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste de secrétaire juridique ou de technicienne juridique

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé aux entrevues, suite à l'appel de candidatures;

ATTENDU QUE Madame Fanny Grosz rencontre les exigences du poste et possède le profil professionnel pour le poste de technicienne juridique;

4448

ATTENDU QUE le directeur général recommande la nomination de Madame Fanny Grosz au poste permanent de technicienne juridique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

De procéder à l'embauche de Madame Fanny Grosz au poste permanent de technicienne juridique;

De fixer le salaire de Madame Fanny Grosz à l'échelon no 1 du groupe 9 de la grille salariale 2019 ajustée conformément à l'entente de principe du 4 mars 2021 en vue du renouvellement de la Convention collective de travail des cols blancs intervenue le 16 novembre 2016 entre le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cette employée à même le poste budgétaire 02-140-00-142 du fonds général.

Les conditions et avantages de cette employée sont ceux prévus à la convention collective en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

12.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

07-202-21	Avis de motion et dépôt du projet de règlement 769-7 modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement pour modifier l'Annexe B du règlement 769-1 afin d'y inclure la rue Frédéric-Back de l'annexe A du règlement 769-7
------------------	---

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, dépose le projet de règlement numéro 769-7 et donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement pour modifier l'Annexe B du règlement 769-1 afin d'y inclure la rue Frédéric-Back de l'annexe A du règlement 769-7

07-203-21	Adoption du projet de règlement 769-7 modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement pour modifier l'annexe B du règlement 769-1 afin d'y inclure la rue Frédéric-Back de l'annexe A du règlement 769-7
------------------	--

- ATTENDU QUE le règlement municipal 533-60 visant la création de la zone résidentielle (H-143) pour le projet TERRA a été adopté par le Conseil municipal le 27 septembre 2010;
- ATTENDU QUE le projet résidentiel Terra est un projet de type Projet d'aménagement d'ensemble (PAE) qui régit les règles de développement du projet (incluant l'aménagement urbanistique, la construction des infrastructures, rues, etc)
- ATTENDU QUE le concept original du projet résidentiel, présenté par le promoteur, visait une clientèle de plus de 55 ans ayant un nombre limité de véhicules automobiles
- ATTENDU QUE le stationnement pour les résidents est un enjeu important, compte tenu du nombre limité d'espaces de stationnement;
- ATTENDU QUE la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a consulté les résidents du secteur TERRA par la voie d'un sondage;
- ATTENDU QUE la majorité des résidents sont en accord avec la Ville pour autoriser le stationnement sur rue de façon structurée;
- ATTENDU QUE présentement la situation du stationnement est incohérente compte tenu que les places de stationnement sur rues sont utilisées en grande partie par les ouvriers de construction;
- ATTENDU QUE la ville sera propriétaire de la rue Frédéric-Back au cours de l'année 2021 et que la ville veut réglementer le stationnement sur rue dès qu'elle en sera propriétaire;
- ATTENDU QU' un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Tom Broad
Appuyé par Denis Gignac

D'adopter le règlement numéro 769-7, dont copie est jointe en annexe « B »

Le greffier adjoint fait la lecture à voix haute du règlement 769-7

Adoptée à l'unanimité

14. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 15 juin au 6 juillet 2021;
- Liste des commandes au 30 juin 2021;

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

07-204-21	Levée de la séance
-----------	--------------------

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Dana Chevalier

De lever la présente séance ordinaire. Il est 18 h 56

Adoptée à l'unanimité.

Mme Paola Hawa
Maire

M. Martin Bonhomme
Greffier adjoint

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-320-120251

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, le procès-verbal du 5 juillet 2021 a été présenté au maire dans les 96 heures, soit le mardi 6 juillet 2021

Mme Paola Hawa, Maire

Martin Bonhomme, Greffier adjoint